

Tangence



Gros ! Ben gros ! Ben, ben, ben, ben gros ! (Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes , de Jean-Marcel Léard

Christine Portelance

Numéro 49, décembre 1995

Les littératures francophones de l'Afrique et des Antilles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/025887ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/025887ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

0226-9554 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Portelance, C. (1995). Compte rendu de [Gros ! Ben gros ! Ben, ben, ben, ben gros ! (*Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes* , de Jean-Marcel Léard]. *Tangence*, (49), 133–135. <https://doi.org/10.7202/025887ar>

Tous droits réservés © Tangence, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Gros ! Ben gros ! Ben, ben, ben, ben gros !

Jean-Marcel Léard, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes*, Montréal Guérin universitaire, 1995, 237 p.

La *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, disons-le d'entrée de jeu, choquera quiconque associe le mot *grammaire* à un ouvrage de référence prescriptif. Le choix du titre, néanmoins, n'est pas tout à fait innocent et, à cet égard, seul le sous-titre *Comprendre les québécismes* correspond à la mission que s'est assignée Jean-Marcel Léard dans cet ouvrage, comme il l'explique lui-même dans l'avant-propos. Il s'agit, en fait, d'une entreprise de description de la langue telle qu'on l'utilise au Québec.

Cette grammaire s'avère des plus intéressantes lorsqu'on la compare à un ouvrage publié en France en 1929: *La grammaire des fautes*. Son auteur, en choisissant ce titre, visait, quoique par une stratégie discursive différente, le même but: une certaine provocation... et une description de la langue dans son usage réel. Élève de Charles Bally, le principal diffuseur de l'enseignement de Ferdinand de Saussure, Henri Frei utilisa le prétexte de la «faute» pour rédiger une excellente introduction à la linguistique fonctionnelle. En effet, tout le propos de Frei sert à illustrer la notion de système linguistique en opposant la notion de «loi», issue d'un jugement normatif, à celle de «règle linguistique», concept fondateur de la linguistique moderne.

On pourrait même pousser l'analogie entre les deux ouvrages jusqu'à penser que l'avertissement aux lecteurs fourni par Frei aurait pu être servi intégralement aux lecteurs québécois d'aujourd'hui. Cependant, la comparaison peut servir également à souligner un vice de forme de l'ouvrage récent, une déficience tenant à la définition des matériaux linguistiques décrits, ce que Jean-Marcel Léard appelle le «québécois». La lecture en parallèle des deux ouvrages montre bien, en effet, les nombreux points communs entre les parlers populaires d'ici et d'ailleurs.

Il faut comprendre que l'entreprise de Léard est, avant toute chose, plus que louable, puisque la difficulté de rédiger un dictionnaire répertoriant le français du Québec tient principalement

au fait qu'il n'existe pas de description exhaustive de la langue parlée au Québec, une carence à laquelle l'auteur tente de pallier par sa contribution, qu'il sait néanmoins incomplète. Mais il reste difficile d'ignorer que cet ouvrage présente un problème de méthodologie, inhérent à l'étude de la variation linguistique. L'auteur définit les particularités du « québécois » comme une liste de différences. Jusqu'ici, rien à redire. Mais lorsqu'il s'agit d'identifier ces différences, il n'a à sa disposition d'autres moyens que celui de comparer des données linguistiques recensées au Québec (identifiées par le symbole [Q]) à du matériel linguistique puisé au français standard (marqué [F]). Et c'est là où le bât blesse. En effet, le français, quelle que soit la communauté linguistique visée, possède toujours un noyau commun à tous les francophones et une aire de variation. Or, pour établir incontestablement la liste des différences dont parle Léard, il faudrait connaître et le noyau commun et la liste des différences propres à la France, à la Belgique, etc. Malheureusement, s'il se fait actuellement de la recherche dans ce domaine, nous sommes loin, en revanche, d'une description complète.

Un petit nombre d'exemples français sont suivis de la marque [FP] français populaire: *Le gars que je travaille AVEC/POUR...* [Q, FP] p. 102. Faut-il pour autant comprendre l'exemple *Une putain de belle voiture* (p. 169) comme étant du français standard? Dans une description linguistique, les marques (populaire, standard, etc.) apportent souvent plus de confusion qu'elles n'éclairent, la plupart du temps à cause de la difficulté d'en faire une application rigoureuse. Un autre exemple problématique. Les pronoms *il* et *lui*, en français du Québec, peuvent se réaliser [i] (p. 83), réalisation également possible en [F] (p. 82); cette réalisation phonologique est tout de même présentée comme une différence québécoise (p. 83). On peut comprendre qu'une différence de fréquence justifie cette décision, à condition de connaître intuitivement la question des fréquences. Ces remarques, et il pourrait y en avoir bien d'autres, n'invalident pas les travaux en question. Elles ne servent qu'à illustrer la difficulté de réaliser une telle étude. D'une part, le Québec n'ayant pas le monopole des parlars populaires, on ne peut donc établir des différences à partir d'une comparaison avec le français standard. D'autre part, si l'intuition des linguistes est, règle générale, suffisante pour décrire un système linguistique — c'est la méthode couramment utilisée —, elle s'avère imparfaite aussitôt que l'on s'avance sur le

terrain de la variation. C'est pourquoi il nous apparaîtrait plus avisé de parler du français du Québec (la variation est également observable sur le territoire québécois) et de réserver l'appellation « le québécois » pour d'ultérieures recherches de synthèse.

Les points forts de l'ouvrage : la diversité des données linguistiques et, surtout, la présentation accessible aux non-spécialistes. On appréciera également les repères bibliographiques à la fin de chaque chapitre; on déplorera toutefois l'absence d'index. Nous en recommandons la consultation à toutes les personnes, enseignantes ou non, qui ont à traiter de la langue utilisée au Québec.

La constitution d'un appareil de référence linguistique s'opère très lentement au Québec, pays de l'étapisme, et c'est dans cette perspective qu'il faut saluer la parution de l'ouvrage de Jean-Marcel Léard. Faut-il rappeler qu'au siècle dernier, chez nos voisins du sud, Noah Webster, par son œuvre politique et linguistique, et malgré ses nombreux détracteurs, contribuera fortement à transformer la « faute » américaine en usage américain, érigeant ainsi une véritable tradition lexicographique américaine avec la parution en 1828 de son *American Dictionary*.

Christine Portelance